



Se reconstruire à partir de la prison



Prendre conscience des effets néfastes de l'incarcération

L'incarcération, en particulier pour de courtes peines, est un facteur désocialisant et déstructurant de la personne. La prison entraîne, par elle-même, perte d'initiative, dépendance, affaiblissement ou disparition des relations amicales et familiales, perturbation de la vie affective, des repères chronologiques, de la perception de la réalité, de l'image de soi.

Certains condamnés peuvent trouver les ressources pour se reconstruire et reprendre pied.

Mais les aumôniers rencontrent quotidiennement des personnes qui, très loin de l'insertion sociale, perdent tout repère, tout soutien, extérieur comme intérieur, et donc tout espoir, au bout de quelques mois, voire quelques semaines. Ils ressortent dans une situation encore plus précaire que celle dans laquelle ils sont entrés. Nombreux sont ceux qui viennent et reviennent. L'incarcération, loin de sa dimension supposée dissuasive, aggrave des situations déjà compromises. Pour l'ensemble de ces raisons, une réflexion sur des peines alternatives s'impose. Il faut une peine. L'auteur du délit

doit être puni, la victime recevoir réparation de son préjudice et la société être protégée. Mais, en réalité, la protection durable de la société passe par l'insertion et la réinsertion des personnes condamnées dans le tissu économique, social et familial.

Changer de regard

Le congrès de l'aumônerie catholique des prisons en 2014 nous dit : **Abandonnons un regard qui juge et humilie pour un regard qui libère.**

Notre société est traversée par beaucoup de peurs. La prison peut apparaître comme une solution simple garantissant une sécurité parfaite. C'est un raisonnement bien court. Il ferme les yeux sur le sort des personnes incarcérées et oublie qu'au bout de six mois, un an, trois ans, la personne se retrouve de toute façon à nouveau libre. Le regard sur la personne détenue peut nous renvoyer parfois vers nos propres limites, nos insuffisances, nos propres peurs qui demandent à être dépassées.

Il peut être bon de se poser la question : si mon fils, ma fille était là à leur place ?

Prévenir la récidive demande d'abord un changement de regard de la société sur



les personnes condamnées, en fait de la société sur elle-même. La personne, même si elle a commis un délit, même si elle est incarcérée, ne cesse pas d'appartenir à notre société. Elle demeure notre frère ou notre sœur en humanité. Tout le respect lui est dû et tout doit être mis en œuvre pour lui permettre de reprendre sa vraie place dans la société, avec une attention prioritaire pour celles qui en sont le plus éloignées.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui n'ont jamais entendu : ***Tu as des qualités, tu as peint un beau tableau, ce que tu viens de dire est très intéressant, tu as du prix aux yeux de Dieu.***

Interrogeons notre prière. Que dit-elle de leur avenir, de nos craintes, de notre espérance ?

Changer de perspective

Faciliter la réinsertion et, donc, prévenir la récidive, demande l'engagement de nombreux acteurs dans le domaine de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation, etc.

Un entrepreneur, questionné un jour sur l'accès au travail pour les sortants de prisons, se sent interpellé. Il en parle à son équipe des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens. Ensemble, ils se mobilisent. Comment proposer du travail à des condamnés ?

Mais proposer du travail ne suffit pas. Il faut aussi trouver des relais pour l'accompagnement social des personnes. Je suis admiratif du tissu associatif et

caritatif qui gravite autour de la prison ; chacun intervient dans son domaine respectif avec beaucoup d'investissement et propose diverses activités. ***J'y vois deux limites cependant :***

la première est que cela intéresse surtout les personnes détenues qui ont une capacité culturelle ou sociale à minima ; il y a toujours les invisibles.

La deuxième est qu'on travaille avec eux surtout dans la période d'incarcération. Il est plus difficile en effet de **suivre** le parcours de post détention et en particulier la première période souvent déterminante (comment partir, où, s'isoler des mauvaises fréquentations, manger, dormir là maintenant, demain...).

L'administration pénitentiaire, par le canal du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), prépare les sorties mais manque de moyens, de temps et de personnel. Des associations accueillent, pour quelque temps, ces hommes et ces femmes, leur offrant gîte et couvert. Mais il n'y a pas vraiment d'insertion sans une large communauté chaleureuse et fraternelle les aidant à rencontrer des frères leur permettant de reprendre pied dans la société qui a évolué sans eux.

Se reconstruire à partir de la prison demande autant de notre part de changer de regard et d'être audacieux dans les propositions que de la part de la personne détenue pour laquelle il faut bien souvent repartir de rien ou presque. Chrétiens, évaluons notre regard sur les personnes incarcérées. Interrogeons notre prière. Que dit-elle de leur avenir, de nos craintes, de notre espérance ?

Jean-Jacques MARTIN

Roquesérière (Haute-Garonne)

*Aumônier Catholique du centre de détention
de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)*